

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

AR Prefecture

063-200070712-20240620-20240620_12-DE
Reçu le 05/07/2024
Publié le 05/07/2024

N° 20240620-12

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 JUIN 2024 à 18 HEURES 30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 10 juin 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 juin 2024 à 18 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s en exercice : 58

Conseiller.e.s présent.e.s : 42

Suppléants ayant voix
délibératives : 2

Conseiller.e.s représenté.e.s : 6

Total votants : 50

Conseiller.e.s présent.e.s : Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE LACOMBE, Thomas BARNERIAS, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Michel COMBRONDE, Monique DURAND PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jean-Michel LAVEST à Catherine MAZELLIER
Daniel BERTHUCAT à Olivier CHAMBON
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE
Didier STURMA à Isabelle FUREGON
Farida LAÏD à Francis ROUX

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Maryse BARGE, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Alexandra VIRLOGEUX, Georges LOPEZ, Serge THEALLIER, Philippe BARRAU.

Conseiller.e.s ayant voix délibératives : Guy PRADELLE, Marjolaine BECHON.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE.

**SOUSCRIPTION AU CAPITAL DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LOCALE
DU PÔLE VIANDES PUY-DE-DÔME CREEE PAR LE CONSEIL
DEPARTEMENTALE 63**

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

AR Prefecture

063-200070712-20240620-20240620_12-DE
Reçu le 05/07/2024
Publié le 05/07/2024

Considérant les objectifs portés par la loi du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite Loi EGALIM, et l'enjeu sociétal que constitue l'alimentation en circuits courts,

Le département du Puy-de-Dôme, par délibération en date du 29 avril 2024, a créé une Société d'Economie Mixte Locale du Pôle Viandes Puy-de-Dôme afin de reprendre la gestion et l'exploitation de l'abattoir d'Issoire dont le Conseil départemental sera l'actionnaire majoritaire. Cette reprise d'activité représente une réelle opportunité pour le département afin notamment de pouvoir :

- Assurer le développement d'une activité d'abattage d'envergure départementale permettant ainsi d'apporter une réponse aux enjeux identifiés dans les plans alimentaires territoriaux,
- Contribuer à maintenir des filières économiques de proximité et notamment le maintien et le développement de l'élevage dans notre département, garant de la vitalité de nos campagnes et de la préservation des paysages puydômois,
- Permettre une valorisation de la viande en circuits courts, afin de tendre vers une autonomie alimentaire et convergeant à garantir un approvisionnement de qualité notamment en restauration collective.

Il est proposé que la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne puisse intégrer le capital de cette future société, pour un montant en investissement de 10 000 €.

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Intègre** le capital de la SEML Pôle Viandes Puy-de-Dôme ;
- **Approuve** la participation de la Communauté de communes dans cette société pour un montant de 10 000 €.

TOTAL VOTANTS : 50

Conseillers présents : 44

Représentés : 6

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 50


Pour : 50

Contre :

Abstentions :


Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

